

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
21 septembre 2020

Présents: M. ISTASSE, Bourgmestre;

M. AYDIN, Président du C.P.A.S. sortant;

Mmes et MM. DEGEY, OZER, CHEFNEUX, LAMBERT, BREUWER, BELLY, LUKOKI, Echevin(e)s;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM. TARGNION, NYSSSEN, BEN ACHOUR, PIRON, ORBAN, BERRENDORF, DENIS, NAJI, DARRAJI, SCHROUBEN, SCHONBRODT, LOFFET, EL HAJJAJI, MAHU, ~~THOMAS~~, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, COTRENA COTRENA, SMEETS, ROUDELET, JORIS, MAGIS, VAN BOSSCHE, DELTOUR, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

SEANCE PUBLIQUE

N° 29.- INTERCOMMUNALES - Finimo, S.C.R.L. - Assemblée générale du 29 septembre 2020 - Ordre du jour - Rapport annuel du Conseil d'administration - Comptes 2019 - Rapport du réviseur d'entreprise - Rapport du Comité de rémunération - Décharge aux Administrateurs et au Réviseur - Recommandation du Comité de rémunération - Nomination du réviseur - Cadastre des marchés publics - Approbation.

LE CONSEIL,

Vu le courriel daté du 27 août 2020 transmis par Finimo, S.C.R.L informant la Ville de la tenue d'une Assemblée générale ordinaire le 29 septembre 2020;

Vu les statuts de Finimo, S.C.R.L.;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les articles L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18;

Vu ses délibérations du 28 janvier 2019 désignant Mme OZER Cécile, Conseillère communale, M. AYDIN Hasan, Président du C.P.A.S., M. LUKOKI Konda Antoine, Echevin-Conseiller communal, M. BEN ACHOUR Malik et THOMAS Bertrand, Conseillers communaux en tant que délégués de la Ville à l'Assemblée générale de Finimo, S.C.R.L.;

Vu l'avis émis par la Section de Mme TARGNION, Bourgmestre, en sa séance du 17 septembre 2020;

A l'unanimité,

DECIDE :

Art. 1.-

- de prendre acte de la convocation de la S.C.R.L. "Finimo" pour l'Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2020;
- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'Assemblée générale;
- d'approuver le rapport annuel du Conseil d'administration sur les activités de l'intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2019;

- d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2019;
- d'approuve le rapport du réviseur;
- d'approuver le rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération;
- de donner décharge aux administrateurs;
- de donner décharge au réviseur;
- d'approuver les recommandations du Comité de rémunération;
- d'approuver la nomination du Réviseur;
- d'approuver le cadastre des marchés publics
- que, vu la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Covid-19, aucun délégué ne sera présent et l'envoi de cette délibération vaudra procuration aux membres du Bureau de l'assemblée générale pour enregistrer cette décision au procès-verbal de ladite Assemblée.

Art. 2.- De transmettre la présente délibération à Finimo, S.C.R.L.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M. KNUBBEN

J.F. ISTASSE